



## Réunion extraordinaire du Conseil «Justice et affaires intérieures»: la Commission présente un plan d'action en vue de l'adoption de mesures immédiates pour soutenir la Grèce

Bruxelles, le 4 mars 2020

Afin de contribuer à la réunion extraordinaire du Conseil «Justice et affaires intérieures» organisée ce jour, la Commission présente un plan d'action comprenant des mesures que l'Union et les États membres doivent prendre conjointement pour apporter un soutien essentiel à la Grèce dans la gestion de la situation extraordinaire aux frontières extérieures. Ce plan fait suite à la visite qu'a effectuée hier la présidente **von der Leyen**, accompagnée des présidents Michel et Sassoli et du Premier ministre Plenković, à la frontière gréco-turque et à la frontière bulgare-turque, en même temps que les Premiers ministres Mitsotakis et Borisssov.

Margaritis **Schinas**, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen, a déclaré: *«Dans ces circonstances extraordinaires, la première priorité est d'assurer l'ordre à nos frontières extérieures. Cette tâche difficile ne saurait incomber à la seule Grèce: elle relève de la responsabilité de toute l'Europe. Nous devons montrer sans équivoque que l'ensemble de l'Union européenne mobilisera sa force et son soutien pour aider les États membres confrontés à des pressions extérieures. Tel est le message qui a été transmis au Premier ministre Mitsotakis hier et auquel je suis convaincu que les ministres de l'intérieur se rallieront aujourd'hui.»*

Ylva **Johansson**, commissaire aux affaires intérieures, a affirmé: *«Les mesures que nous allons présenter aujourd'hui lors de la réunion extraordinaire du Conseil "Justice et affaires intérieures" se fondent sur notre capacité accrue à fournir un soutien pratique, qu'il s'agisse d'experts ou d'équipements. Notre objectif est de faire en sorte qu'une crise politique à court terme ne devienne pas une crise humanitaire à long terme. Nous devons rester fidèles à nos valeurs et mettre en place des solutions structurelles à des problèmes à long terme. Je souhaite renouveler l'invitation politique que nous avons adressée aux États membres afin qu'ils fassent preuve de solidarité avec la Grèce, notamment pour trouver des solutions pour les mineurs non accompagnés présents dans les îles.»*

Il est urgent d'agir pour relever les défis immédiats auxquels la Grèce est confrontée au niveau de ses frontières tant terrestres que maritimes avec la Turquie, et pour suivre l'évolution de la situation en **Bulgarie** et à **Chypre**. Parallèlement, des solutions structurelles et durables sont nécessaires pour l'UE dans son ensemble. À cette fin, la Commission a l'intention de présenter prochainement des propositions en vue d'un **nouveau pacte sur la migration et l'asile**.

Afin de contribuer à la réunion extraordinaire du Conseil «Justice et affaires intérieures», la Commission propose les mesures suivantes pour soutenir la Grèce, tout en restant vigilante quant à l'évolution de la situation en Bulgarie et à Chypre:

- les États membres doivent fournir les moyens nécessaires au lancement de **deux opérations d'intervention rapide aux frontières** par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) aux frontières terrestres et maritimes entre la Grèce et la Turquie;
- Frontex doit coordonner un **nouveau programme de retour** en vue du retour rapide dans leur pays d'origine des personnes qui n'ont pas le droit de séjourner en Grèce;
- **une aide financière d'un montant pouvant aller jusqu'à 700 millions d'euros** doit être apportée à la Grèce. Un montant de 350 millions d'euros est immédiatement disponible pour contribuer à la gestion des frontières et des flux migratoires, en particulier pour soutenir le renforcement des capacités d'accueil, les retours volontaires et les infrastructures nécessaires à la bonne mise en œuvre des procédures de filtrage à des fins sanitaires et de sécurité. La Commission proposera un budget rectificatif pour mettre à disposition 350 millions d'euros supplémentaires;
- les États membres doivent répondre à l'appel lancé par la Grèce au titre du **mécanisme de protection civile** et fournir des équipements médicaux, des abris, des tentes, des couvertures et d'autres produits nécessaires;

- les États membres doivent répondre à l'appel lancé par le Bureau européen d'appui en matière d'asile en vue de déployer **160 experts** en Grèce.

En outre, il importe de renforcer encore la coopération régionale et opérationnelle avec nos partenaires. L'UE devrait mettre en place un **mécanisme de coordination avec les pays des Balkans occidentaux**. Des accords sur le statut entre les Balkans occidentaux et Frontex doivent être conclus et pleinement mis en œuvre. De plus, des actions résolues seront entreprises pour **intensifier la lutte contre le trafic de migrants**.

## Contexte

Il est urgent d'agir pour relever les défis immédiats auxquels la Grèce est confrontée au niveau de ses frontières tant terrestres que maritimes avec la Turquie, et pour suivre l'évolution de la situation en Bulgarie et à Chypre.

La présidente von der Leyen et le vice-président Schinas se sont rendus en Grèce hier, accompagnés des présidents Sassoli et Michel et du Premier ministre Plenković, afin d'exprimer leur pleine solidarité avec la Grèce et de discuter de mesures européennes de soutien.

Une réunion extraordinaire du Conseil «Justice et affaires intérieures» se tient ce jour, à la demande de la Commission, pour examiner la situation.

La situation à laquelle la Grèce est confrontée est due à des circonstances exceptionnelles. Au-delà des mesures prises pour faire face à ces circonstances, l'UE a besoin d'une politique structurelle et durable en matière de gestion des flux migratoires, qui fonctionne dans toutes les conditions et aborde toutes les dimensions de la question. À cette fin, la Commission travaille sans relâche à l'élaboration de propositions en vue d'un nouveau pacte sur la migration et l'asile, qui doivent être présentées prochainement.

## Pour de plus amples informations

[Déclaration de la présidente von der Leyen à la frontière gréco-turque](#)

IP/20/384

Personnes de contact pour la presse:

[Adalbert JAHNZ](#) (+ 32 2 295 31 56)

[Ciara BOTTOMLEY](#) (+32 2 296 99 71 )

[Laura BERARD](#) (+32 2 295 57 21)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)